Veyras
Ardèche

166 - 2026

Madame la Maire de Veyras,
Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2213-1 à L 2213-6 ;
Vu le code de la route et notamment les articles R 110-1, R 110-2, R 411-5, R 411-8, R 411-18 et R 411-25 à R 411-28 ;
Considérant la nécessité d'assurer la sécurité des enfants lors de leurs déplacements piétons entre l'école du Charalon et la salle de la Comballe ;
Considérant qu'il convient de restreindre temporairement la circulation automobile sur une portion du chemin de la Combe aux horaires de ces trajets ;

ARRETE

Article 1 : Interdiction de circulation
À compter du 16 novembre 2026 et pour une durée indéterminée, la circulation de tout véhicule à moteur est interdite **entre le monument aux morts et le 379 Chemin de la Combe, les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 11h30 à 13h30.**

Article 2 : Dérogations
Les dispositions de l'article 1er ne s'appliquent pas :
- Aux riverains accédant à leur propriété ;
- Aux véhicules de secours et d'incendie, et des forces de l'ordre ;

Article 3 : Signalisation
La signalisation réglementaire matérialisant cette interdiction (barrières, panneaux de signalisation adaptés) sera mise en place, entretenue et retirée aux horaires indiqués par les services techniques de la commune.

Article 4 : Infractions et sanctions
Les infractions au présent arrêté seront constatées par procès-verbaux et poursuivies conformément aux lois et règlements en vigueur.

Article 5 : Publicité et exécution
Le présent arrêté sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur dans la commune de Veyras.
Sont chargées de l'exécution du présent arrêté chacune en ce qui la concerne Madame la Maire de Veyras et Mme la Directrice Départementale de la Sécurité Publique.

Ampliation adressée à Madame la Directrice Départementale de la Sécurité Publique,

Fait à Veyras, 16 novembre 2026

L'adjoint chargé de la voirie, des réseaux et du stade
Jean-Luc HAESSIG

MAIRIE de VEYRAS (Ardèche)

Mairie de VEYRAS 1101 Place de la République 07000 VEYRAS
☎ 04.75.64.29.04
mairie@veyras.fr
www.veyras.fr